



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **S.P.R.L. DR VASBIEN GUNTZ MEDICAL** dont les bureaux se trouvent à 4130 Esneux, rue du Vieux Sart 12.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, rue du Vieux Sart 12 et cadastré division 2, section A, n°477S3.

La demande vise les travaux suivants : **agrandissement d'une habitation et réalisation d'un car port** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- l'implantation à une distance inférieure à 5 m par rapport à la limite parcellaire latérale ;*
- l'emprise bâtie supérieure à 100m² majorés de 5% de la superficie constructible de la parcelle supérieure à 1000m² ;*
- le niveau du terrain modifié dans les zones de recul minimum latérales de parcelle ;*
- les toitures plates ;*
- les toitures plates de plus de 15m² non aménagées en toiture-terrasse ou toitures végétales ;*
- les façades constituées de faces verticales ;*
- l'utilisation de panneaux fibre-ciment pour le parement des façades ;*
- le volume secondaire non subordonné au volume principal.*

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 juillet 2023 au 28 août 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be